



LE PRÉSIDENT

**Objet** : Assemblée générale le 2 avril 2025

Paris, le 3 mars 2026

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à l'Assemblée générale de la Fédération des Parcs naturels régionaux qui se tiendra :

**Le jeudi 2 avril 2026**  
**Siège de la Fédération**  
**27 rue des Petits Hôtels, Paris 10<sup>e</sup>**  
**09h30-16h30**

**La convocation, l'ordre du jour et le compte-rendu du 3 avril 2025 vous sont envoyés par voie électronique.**

Je vous remercie de vous inscrire en cliquant sur le lien électronique suivant :  
<https://www.parc-naturels-regionaux.fr/la-federation/assemblee-generale-ordinaire-et-extraordinaire-de-la-federation-des-parcs-naturels>

Vous pourrez ainsi télécharger les documents et constituer votre dossier. Les documents de séance seront téléchargeables prochainement sur la même interface.

L'assemblée générale se déroulera en présentiel. Les membres présents pourront disposer de pouvoirs (3 maximum).

Une assemblée générale extraordinaire se tiendra également le même jour, aux mêmes horaires et dans les mêmes conditions.

Vous remerciant par avance de votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Michaël WEBER  
Président  
Sénateur de la Moselle